

BELGISCHE VERENIGING VAN PENSIOENINSTELLINGEN VZW
ASSOCIATION BELGE DES INSTITUTIONS DE PENSION ASBL

02-20100129-AL

INFOFLASH

Résultats de l'enquête préliminaire sur les rendements des IRP belges en 2009

L'Association Belge des Institutions de Pension (ABIP) a effectué une **enquête préliminaire** auprès d'un échantillon représentatif de ses membres (Institutions de Retraite Professionnelle – en abrégé '**IRP**' – anciennement appelées fonds de pension) concernant les **résultats des investissements** obtenus au cours de l'**année 2009**.

Le rendement moyen pondéré obtenu en 2009 s'élève à **16,1%** (15,8% en termes réels, corrigé pour l'inflation).

Les chiffres décevants de l'année 2008 (-17,7%), sont en bonne partie compensés.

En outre les fonds de pension belges sont des investisseurs transparents ; ils ont des investissements sur le long terme qui sont simples, liquides et bien diversifiés.

Les fonds de pension belges n'ont pas investi dans des actifs toxiques et ne sont donc pas confrontés avec des réductions de valeur sur leurs portefeuilles. Ceci explique aussi la bonne reprise de leurs portefeuilles évalués en valeur de marché.

Des fonds de pension ont des engagements à long terme; ce qui justifie un horizon d'investissement à long terme, d'autant que les affiliés ne peuvent disposer de leurs réserves avant l'âge de la retraite. Ceci fait que les fonds de pension n'ont **pas** été confrontés avec **des risques de liquidité**, pas même au plus profond de la crise.

Les fonds de pension ont au contraire, **sans aucune intervention des pouvoirs publics** (ni la moindre garantie ou protection directe ou indirecte) honoré leurs engagements.

Sur le long terme, le rendement moyen annualisé des fonds de pension belges s'élève à **6,13%** par an sur 20 ans et à **6,83%** sur 25 ans (soit en termes réels, corrigé pour l'inflation 4,18% et 4,61%).

Pendant cette période, les crises successives nous ont appris que les fonds de pension surmontent ces périodes difficiles et qu'à long terme ils créent de la prospérité en offrant une pension qui résiste à l'inflation ; sur une période de 25 ans, les fonds de pension ont –après correction pour l'inflation- plus que **triplé leur patrimoine !!**

Les fonds de pension sont donc les institutions de retraite les plus à même d'accélérer en toute transparence et avec la participation des affiliés, la démocratisation du 2^{ième} pilier.

Les fonds de pension sont aussi des investisseurs stables et des investisseurs à long terme fiables. En comparaison avec la situation au 31.12.2008, la répartition globale des actifs est restée quasiment stable.

En 2009 les IRP investissaient **48%** de leurs **actifs en obligations** et **40% en actions**.
Les actions se trouvent à nouveau au niveau de fin 2007.

Ils restent des **investisseurs à long terme prudents et prévoyants** qui à la lumière du climat macro-économique actuel, sont attentifs aux excès d'optimisme ou de pessimisme sur les marchés financiers et tiennent par ailleurs aussi compte d'une reprise possible de l'inflation à moyen terme.

En grandes lignes, on peut dire que les fonds de pension investissent 50% dans des actifs réels et 50% dans des actifs à valeur nominale. Ils sont donc bien protégés contre l'inflation.

Le 31 décembre 2009 les portefeuilles étaient composés de manière suivante:

- ✓ 40% en actions (blue chip)
- ✓ 48% en obligations
- ✓ 5% en immobilier
- ✓ 4% en liquidités
- ✓ 3% dans d'autres investissements (commodities, private equity, hedge funds, énergie,...)

Dans la plupart des fonds la part des liquidités dans des actifs totaux a diminué (fin 2008 elle s'élevait encore à 9,6%); ceci laisse supposer qu'ils prennent à cœur leur fonction d'investisseurs professionnels de long terme, qui procurent aussi dans des circonstances difficiles de l'oxygène à l'économie.

Le taux de couverture des fonds est de nouveau bien au-dessus des niveaux exigés, grâce au bon rendement financier et aux dotations que certains organisateurs ont effectuées en exécution du plan de redressement qu'ils ont présenté à la CBFA.

Alors que la réglementation prudentielle exige un taux de couverture de minimum 100% , la moyenne du **taux de couverture à court terme** des fonds de pension belges qui participaient à l'enquête s'élève à **129%**.

Le **taux de couverture** à long terme (qui tient compte d'une marge de sécurité supplémentaire par rapport au taux à court terme) s'élève en moyen à 112%, de sorte que le financement de la plupart des fonds de pension est à nouveau à niveau.

Les fonds de pension belges sont des investisseurs à long terme qui obtiennent de bons rendements. Ceci est dû à leur bonne diversification, leurs politiques d'investissement prudentes, à long terme, transparentes et simples.

Ils ne cherchent pas à suivre les tendances à la mode et ils utilisent des principes d'investissement simples et solides, comme la diversification, la simplicité et la consistance.

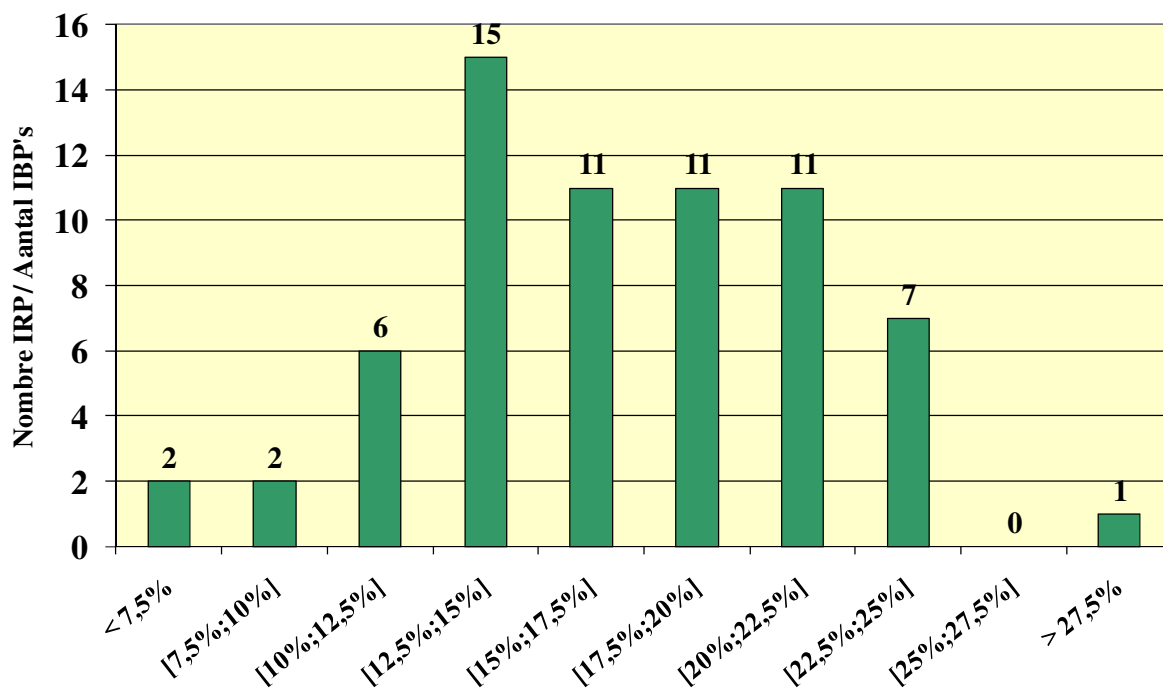
Quelques chiffres de l'enquête préliminaire:

Echantillon : 66 IRP représentant 9,6 milliards EUR ($\pm 67\%$ du marché)

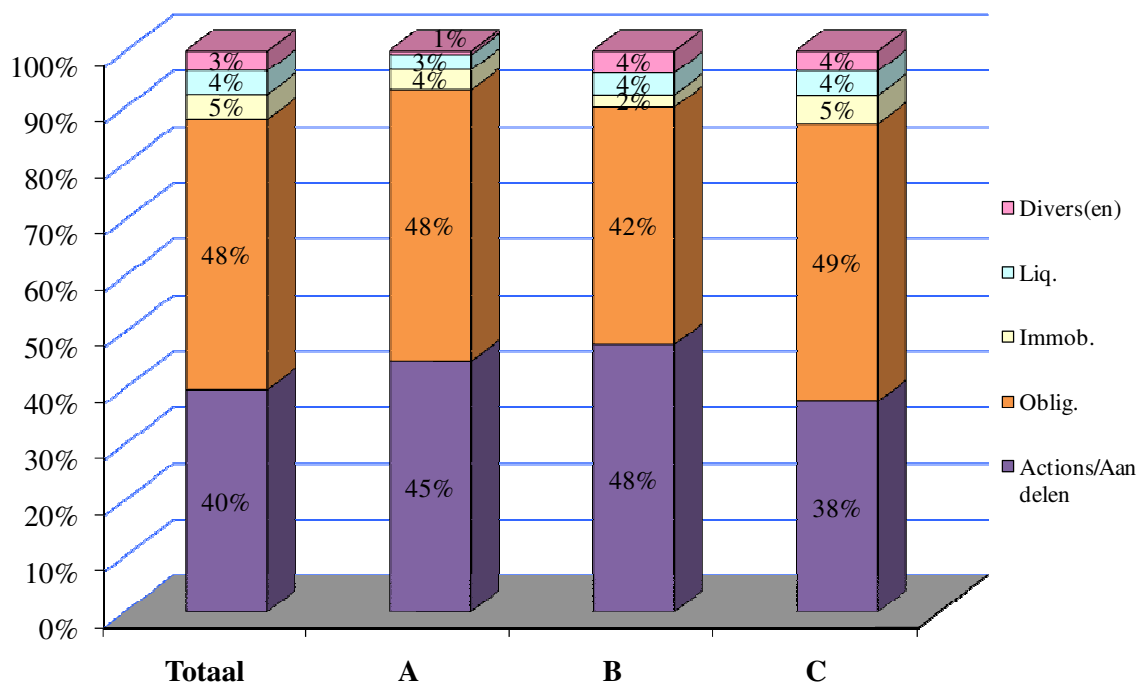
Rendement moyen pondéré: +16,08%

- A (IRP avec actifs < à 25 millions EUR): + 16,99%
- B (IRP avec actifs entre 25 et 125 millions EUR): + 17,28%
- C (IRP avec actifs >125 millions EUR): + 15,81%

Distribution des rendements



Répartition des actifs



Rendements sur le long terme

	Rendement net nominal annualisé	Rendement net réel (après inflation) annualisé
2009	16,08%	15,78%
5 ans	4,00%	1,86%
20 ans	6,13%	4,18%
Depuis 1985 (25 ans)	6,83%	4,61%

Pour tout renseignement complémentaire:
 Association Belge des Institutions de Pension
 80, boulevard A. Reyers, 1030 Bruxelles
 Tél.: 02/706.85.45
 Fax: 02/706.85.44
 E-mail: info@pensionfunds.be

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette information,
 merci de nous le signaler par e-mail à info@pensionfunds.be*